

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Le Préfet,

ARRAS, le 03 MAI 2012

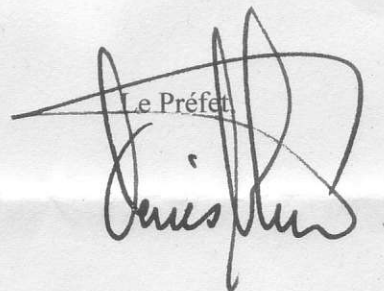
Monsieur,

Par courrier en date du 20 mars 2012, vous m'avez fait savoir que, dans le cadre de la concertation, vous souhaitez être associé à l'ensemble des projets et décisions concernant la commune de Wissant.

S'agissant plus particulièrement du Plan de Prévention des Risques Naturels Littoraux (PPRNL) du Boulonnais qui a été prescrit le 11 septembre dernier, une réunion d'information et d'échange à destination des élus s'est tenue le 29 mars dernier. Lors de celle-ci, la question de l'élargissement de la concertation aux acteurs locaux, dont les associations, a été évoquée avec M. le Sous-Préfet de Boulogne-sur-Mer.

Ainsi, dès la prochaine réunion, qui devrait avoir lieu à la fin du deuxième semestre 2012, la concertation sera élargie à l'ensemble des acteurs du territoire qu'ils soient institutionnels ou associatifs. C'est donc à ce titre que vous pourrez être associé à la procédure d'élaboration du PPRNL du Boulonnais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

e Préfet


Monsieur Alain TOULEMONDE
Président de l'association
« Amis de Wissant pour la protection de notre site »
3 rue Frédéric Chopin
62179 WISSANT